Centre de santé et de services sociaux
de la MRC-de-Coaticook

GMF DES FRONTIÈRES
MÉDECINE FAMILIALE

ORDONNANCE COLLECTIVE

Initier une mesure diagnostique : Effectuer un test de grossesse Remplace l'ordre permanent 7 : Décider de faire un prélèvement pour test de grossesse avec Abbott's pack-plus NCG Urine		***CODE DE CLASSIFICATION*** OC-TestGrossesseCOA072010
RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE ☒ OUI ☐ NON **TITRE :** Procédure concernant la technique pour BHCG urinaire pour le personnel infirmier PRCD-B-8500-BHCG-02-C	**DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 25 octobre 2010	**DATE DE RÉVISION :**

PROFESSIONNEL VISÉ PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) :

- Infirmières de la salle d'urgence
- Infirmières des soins infirmiers courants
- Infirmières secteur EJFA, milieu scolaire
- Infirmières du GMF

GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :

Usagère susceptible d'être enceinte et faisant partie des groupes inscrits dans la section des indications

ACTIVITÉS RÉSERVÉES :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

INDICATIONS :

Usagère présentant un retard menstruel de 3 jours ou plus et nécessitant la confirmation d'une grossesse pour:

- Subir un examen radiologique**;**
- Clarifier une symptomatologie pouvant être secondaire au statut de grossesse : saignement vaginal atypique, douleurs abdominales basses, nausées +/- vomissements;
- Usage de Depo-Provera[tm] ayant dépassé une semaine la date due pour sa prochaine dose;
- Justifier et étoffer une demande d'IVG;
- Justifier une demande de retrait préventif (un test de la pharmacie est considéré comme valide);
- Pallier à des finances personnelles précaires selon le bon jugement de l'infirmière (ex : assistée sociale, monoparentale, …).

CONDITIONS :

- € Posséder les connaissances scientifiques, les compétences requises et le jugement clinique.
- € Évaluation de l'état de santé de la personne avant d'appliquer l'ordonnance.
- € Pouvoir se référer au médecin répondant.
- € Connaître les ressources vers lesquelles une usagère peut être référée dépendamment du résultat obtenu au test de grossesse.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE / OBJECTIF VISÉ :

Déterminer s'il y a un état de grossesse.

CONTRE-INDICATION :

Usagère de < 14 ans sans autorisation parentale (référer au médecin).

LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN :

Voir informations post test ci-dessous.

DIRECTIVES :

Matériel nécessaire:

- Lame de plastique pour test, conservée entre 8-30oC Item C05007, Compagnie Pulse Scientific Inc.
- Pipette de transfert.

Spécimen :

Miction au hasard, recueillie dans un contenant propre, sans agent de conservation. Peut être gardée au réfrigérateur pour un *maximum* de 24 heures.

***Note 1**: L'urine doit être à la température de la pièce pour l'exécution du test.*

***Note 2** : L'urine doit être limpide sans traces de sang ou de dépôts. Dans un tel cas, <u>toujours</u> référer le spécimen au Laboratoire*

NE JAMAIS EFFECTUER CETTE ANALYSE SI L'URINE EST TROUBLE ET/OU PRÉSENCE DE SANG : PEUT CAUSER UN <u>FAUX RÉSULTAT</u>

Procédure :

1) Retirer la lame de réaction de son enveloppe de protection et y inscrire le nom de la patiente

2) Au moyen de la pipette de transfert contenue dans l'enveloppe, déposer 2 gouttes d'urine dans le puits à spécimen (puit sample).

3) Lire le résultat après 3 minutes.

Lecture :

UN RÉSULTAT POSITIF :

- une bande de couleur rose apparaît vis-à-vis le « S » pour spécimen (sample)
- une bande de couleur rose apparaît vis-à-vis le « C » pour contrôle

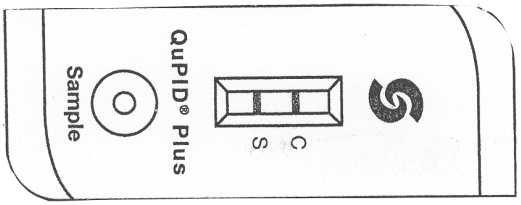

UN RÉSULTAT NÉGATIF:

- aucune bande de couleur n'apparaît vis-à-vis le « S » pour spécimen (sample)
- une bande de couleur rose apparaît vis-à-vis le « C » pour contrôle

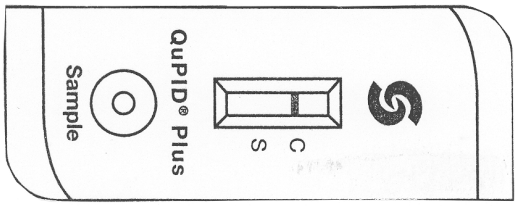

Toujours faire valider la lecture du test. Un autre membre du personnel infirmier doit confirmer le résultat.

POUR UN TEST EFFECTUÉ À L'INTÉRIEUR DU PROGRAMME EJFA OU AU GMF :

Un test de grossesse effectué à l'extérieur du CH n'est pas une analyse dont le résultat est sous la responsabilité du laboratoire. Le contrôle d'un résultat ne s'avère donc pas nécessaire.

Dans ce cas, la fiabilité d'un résultat est comparable à un test de grossesse de la pharmacie.

POUR UN TEST EFFECTUÉ À LA SALLE D'URGENCE ET AUX SERVICES INFIRMIERS COURANTS :

Un test de grossesse effectué en CH est une analyse hors laboratoire (AHL) dont le résultat demeure sous la responsabilité du laboratoire qui requiert un contrôle de qualité du résultat.

Contrôle du résultat

Après l'analyse retourner au laboratoire :

- La lame de réaction qui a été utilisé (résultat négatif ou positif)

- Déposer la lame de réaction et le coupon bleu signé par l'infirmière et affichant le nom du médecin de garde s'il voit la patiente ou du médecin de la clinique des jeunes pour la clientèle orpheline d'âge scolaire dans le sac de plastique fermé.

- Le spécimen d'urine **positif** doit être dans le même sac que la lame de réaction. Le coupon bleu et la requête de laboratoire doivent être signés par l'infirmière initiant les mesures diagnostiques. De plus, le nom du médecin de garde s'il voit la patiente ou du médecin de la clinique des jeunes pour la clientèle orpheline d'âge scolaire doit être inscrit à la suite du nom de l'infirmière sur la requête et le coupon bleu afin que les résultats soient correctement acheminés. EX. : *Nicole Sage, inf.* / DR. STEVEN MONETTE ou seulement le nom de l'infirmière si la patiente ne voit pas le médecin (ex. : Dépo Provera)

- Advenant le cas où le laboratoire est fermé, conserver l'urine au réfrigérateur.

Exemple : COUPON BLEU

Test de grossesse à l'urgence

Numéro de dossier :_____

Nom et prénom de la patiente :_____

Résultat :_____

Date et heure :_____

Analyse hors laboratoire effectuée par : Ex. : *Nicole Sage, inf.* / DR STEVEN MONETTE
ou seulement le nom de l'infirmière si la patiente ne voit pas le médecin

Post-test :

Si positif, informer l'usagère des ressources pour son suivi :

- ➔ Si désire garder son enfant; informer celle-ci de faire un suivi avec son médecin de famille. Si clientèle orpheline; lui remettre une copie de la liste des médecins et des cliniques de la région de Sherbrooke qui font les suivis de grossesse (annexe 1)

- ➔ Si considère IVG, s'assurer de donner les références du guichet unique (numéro de téléphone : 819-849-9102, poste 57316) pour faire une demande à l'accueil psychosocial ou faire une demande en remplissant la demande de services internes avec les informations pertinentes

Inscrire au dossier :

- o Date et heure de la consultation
- o Les symptômes subjectifs amenant la consultation
- o La date des dernières menstruations
- o Les grossesses antérieures
- o Le résultat du test de grossesse effectué
- o Le suivi proposé à l'usagère
- o Les références faites si nécessaires

RÉFÉRENCE AUX MÉTHODES DE SOINS :

Test rapide de grossesse

SOURCE :

CSSS Coaticook, procédure concernant la technique pour BHCG urinaire pour le personnel infirmier, 2009

MÉDECIN RÉPONDANT

DOCTEUR STEVEN MONETTE

PROCESSUS D'ÉLABORATION

RÉDIGÉE PAR : PHILIPPE LIMOGES, INFIRMIER CLINICIEN

PERSONNES CONSULTÉES :
DRE LOUISE DUSSAULT, DSP
DR CORBIN, BIOCHIMISTE
CARINE FORTIN, DIR. SANTÉ PHYSIQUE ET SERVICES GÉNÉRAUX
NICOLE DENIS, AIC URGENCE
JULIE BOURQUE, ASS-CHEF LABORATOIRE

VALIDÉE PAR :

JEANNE DION	MARS 2010
DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS	DATE

CECII

RECOMMANDATION AU CA	N/A
	DATE

PROCESSUS D'APPROBATION

APPROUVÉE PAR : COMITÉ DE GESTION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

PIERRE-ANDRÉ RAINVILLE	7 SEPTEMBRE 2010
DIRECTEUR GÉNÉRAL	DATE

APPROUVÉE PAR : RÉSOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DR BERNARD FRENETTE	12 OCTOBRE 2010
PRÉSIDENT DU CMDP	DATE

APPROUVÉE PAR : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

RÉSOLUTION # 1250-10	19 OCTOBRE 2010
RÉSOLUTION DU CA	DATE

Annexe 1

Médecins disponibles
pour les suivis de grossesse

MÉDECINS DE LA RÉGION DISPONIBLES POUR LES SUIVIS DE GROSSESSE

Gynécologues :

Clinique médicale 24 juin
1055, 12e avenue nord, Fleurimont Qc, 819-563-2027

Clinique médicale Dr Yves-André Bureau
620, rue King Est, Sherbrooke Qc, 819-563-3343
(à partir de 28 semaines seulement)

Clinique médicale Dr Marcel Caron
437, rue King Est, Sherbrooke Qc, 819-563-9087
(Si disponibilité seulement)

Omnipraticiens : (seulement pour suivi de grossesses)

CLSC de la région Sherbrookoise
50, rue Camirand, Sherbrooke Qc, 819-563-2572

Clinique médicale Plateau Marquette
200, 731, rue Galt Ouest, Sherbrooke Qc, 819-564-8662

Clinique santé Jacques-Cartier
44 rue Vimy, Sherbrooke Qc, 819-565-7446

AUTRES RESSOURCES POUR LES SUIVIS DE GROSSESSE

Sage femmes :

Centre de maternité de l'Estrie
65, rue de la Croix, Sherbrooke Qc, 819-846-4846
(Dès que la grossesse est connue, il est possible d'entreprendre des démarches)